

Communiqué

L'union de groupe mutualiste constituée entre Identités Mutuelles, la Mutuelle Familiale et le groupe Entis Mutuelles est née. Cette force en construction porte le nom d'Umanens et rassemble déjà plus d'un million de personnes protégées.

L'humain a du sens

Umanens pour signifier que l'humain a du sens, voilà donc la signature de l'union de groupe mutualiste nouvellement créée par ses trois membres fondateurs.

L'humain, le refus de la marchandisation de la santé, le militantisme et le pluralisme mutualistes sont au cœur de la démarche de ces mutuelles.

Celles-ci ont décidé de s'unir pour se donner les moyens d'un réel développement et construire l'avenir, en anticipant sur les évolutions profondes de la protection sociale obligatoire et complémentaire, en étant notamment présentes dans les négociations des accords de branche.

Une alternative

L'ambition d'Umanens est d'être une alternative pour l'avenir de mutuelles indépendantes dans le contexte actuel.

C'est en effet une nouvelle forme de coopération qui voit le jour autour du partage de valeurs, de compétences et d'expériences. C'est une union qui ne se situe pas au dessus mais aux côtés des mutuelles, dans le respect de leurs histoires, de leurs identités propres. Cette forme d'union singulière offre une réelle alternative aux regroupements actuels, aux fusions, aux intégrations dans des groupes dominés par une seule entité.

Pour quoi faire ?

Umanens est un outil qui va permettre de mener à bien des projets que chaque mutuelle ne peut entreprendre seule mais qui se feront à l'avantage de chacune d'entre elles. Umanens définit des activités communes à l'ensemble de ses membres et permet de partager des services, de mutualiser des moyens et des coûts. Les premières décisions prises par l'UGM Umanens s'articulent autour des chantiers suivants :

Un pôle de services communs, déjà existants ou à créer

- Des outils de gestion innovants pour la santé et la prévoyance
- Des centres d'appels mutualisés pour accompagner la qualité du service rendu par les mutuelles
- Des outils de marketing et de communication
- Des services supports répondant aux exigences Solvabilité II,
- Des actions de prévention groupées
- La construction de programmes de formation adaptés via un organisme agréé spécifique.

La création d'une structure d'assurance dédiée aux accords de branche et d'entreprise

Cette structure créée par les mutuelles fondatrices sera destinée à porter l'offre collective de la nouvelle UGM.

Avec ce dispositif, ces outils et services, Umanens engage une dynamique nouvelle et une stratégie de développement renforcée, lui permettant d'être active dans le champ des accords collectifs de branche et d'entreprise, au moment où la complémentaire santé obligatoire en entreprise va se généraliser.

Une profession de foi

La nouvelle union de groupe mutualiste Umanens a donc défini sa profession de foi autour de mots clés qui résument les idées, valeurs, ambitions qui ont porté sa création.

S'Unir pour l'Humain, c'est à la fois faire entendre la voix du mutualisme, mettre l'humain au cœur de ses préoccupations, être un acteur fort de prévention....

S'Unir pour l'Avenir, c'est construire un outil de développement concret pour anticiper, innover, porter le choix mutualiste et contribuer ainsi à la pérennité d'un système de protection sociale solidaire.

S'Unir pour le Partage, c'est inventer de nouvelles formes de coopération, de stratégies, de compétences, de gouvernance. Umanens a en effet adopté le principe d'une présidence alternée tous les deux ans.

Pour les deux premières années, **la présidence d'Umanens a été confiée à Madame Léonora Tréhel, la vice-présidence à Monsieur Robert Lajoie.**

La voie choisie est une voie exigeante, car elle est innovante. Dans la fidélité à l'histoire de chaque mutuelle fondatrice, la création d'Umanens permettra de continuer à donner du sens et de la force à leur action désormais commune.



Groupe Umanens

1 055 000 personnes protégées

450 salariés

165 agences de proximité

550 Millions d'euros de cotisations

340 Millions d'euros de fonds propres

Paris, le 10 mars 2014

Contact :

Véronique Micard : 01 43 18 34 14

Véronique Popelin-Camus : 01 55 33 40 14

communication@umanens.fr